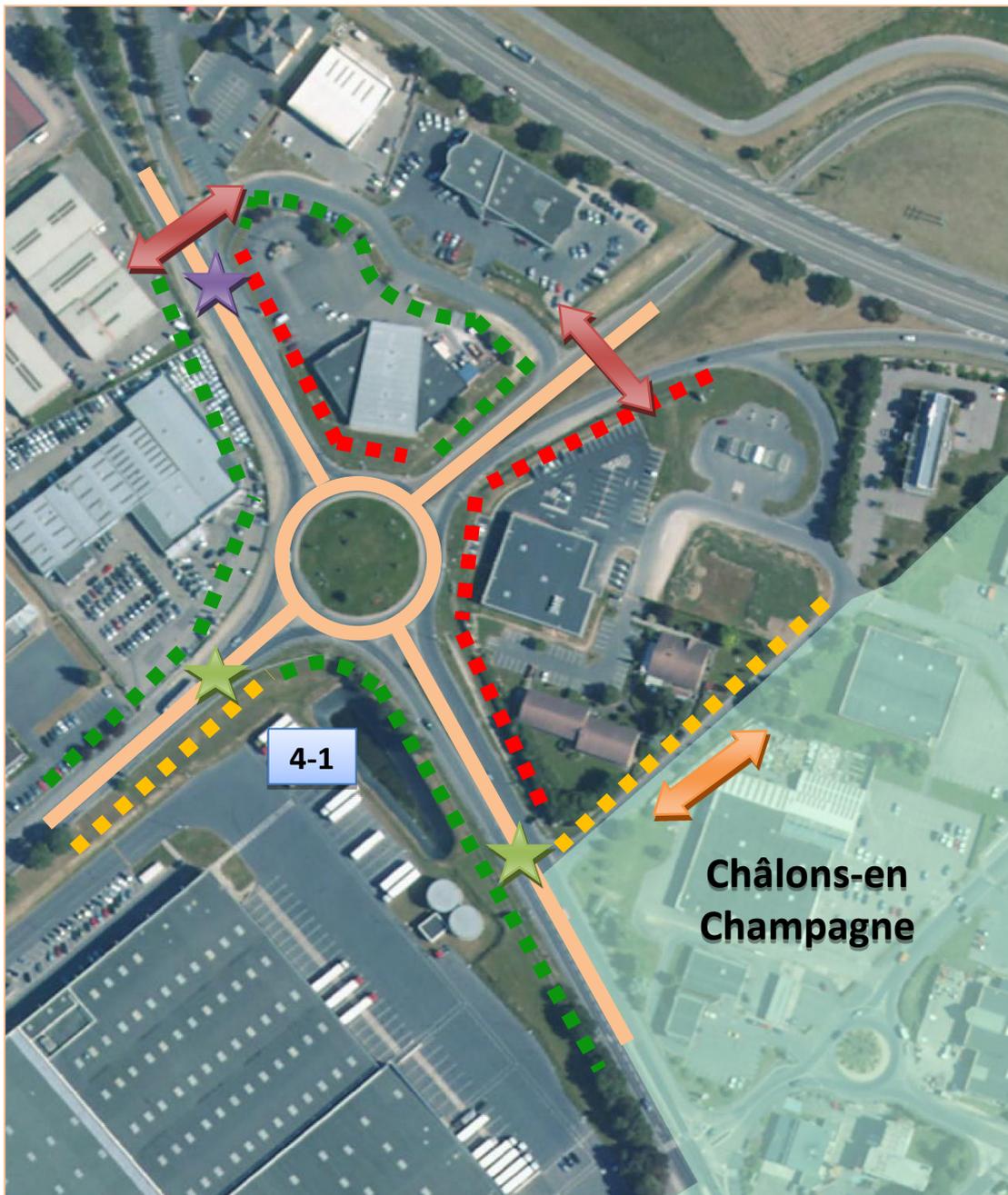


# 4

## Zone commerciale



### Liaison



Inexistante



Compliquée

### Cheminement



Inexistant



A aménager



Aux normes



Stationnement

### Passage piéton



Au norme



A modifier



A créer

## 4-1 Avenue du 8mai – 400m



Pas de liaison aménagée entre la zone « Volvo » et le reste de la zone commerciale et industrielle (trottoir et passage piéton »

L'avenue du 8 Mai est un axe principal de transit et une entrée de l'agglomération fortement fréquentée.

### Bilan de l'inspection

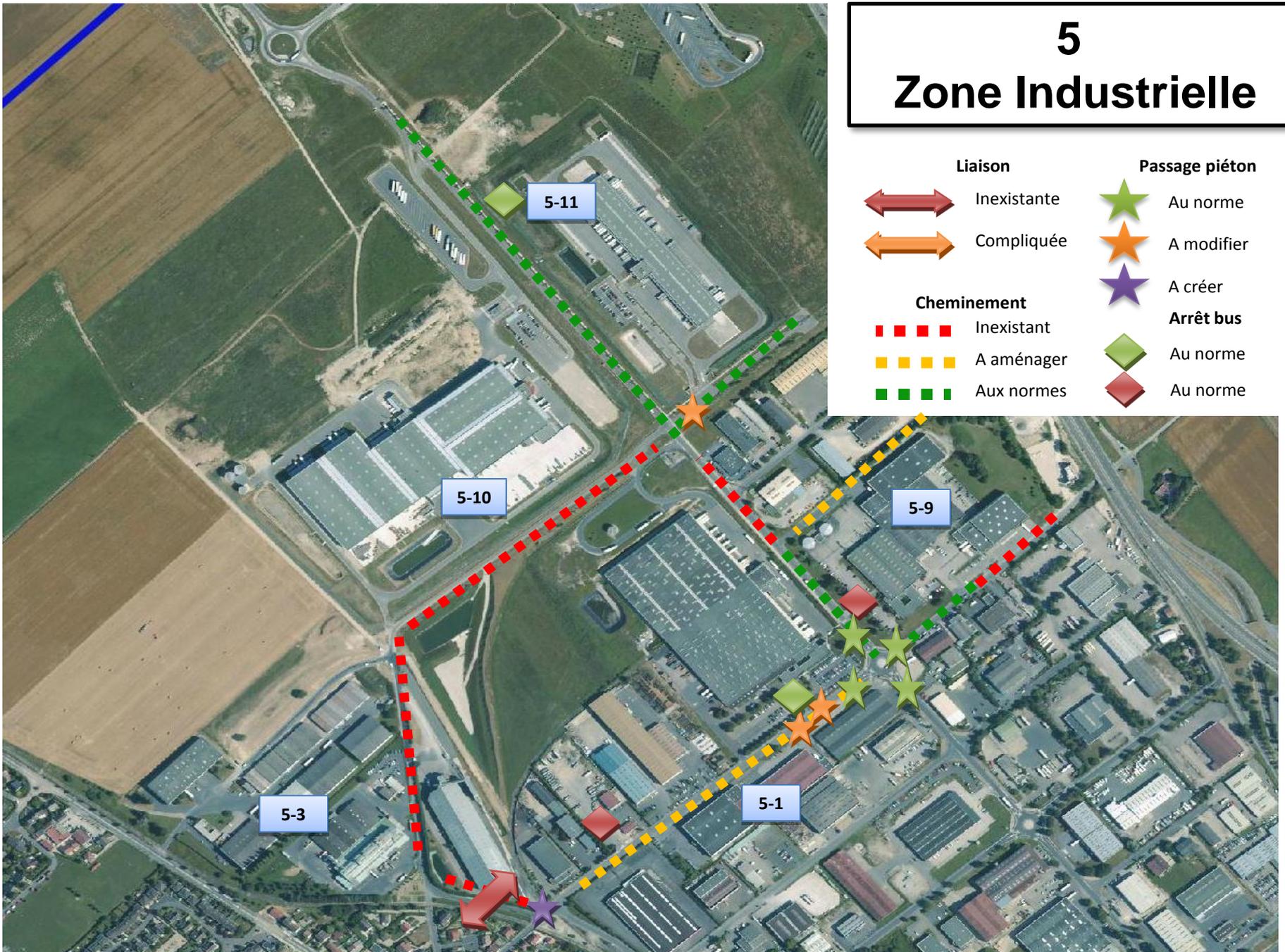
Passages piéton: L'axe est une coupure entre la zone industrielle et la zone commerciale du secteur Volvo.

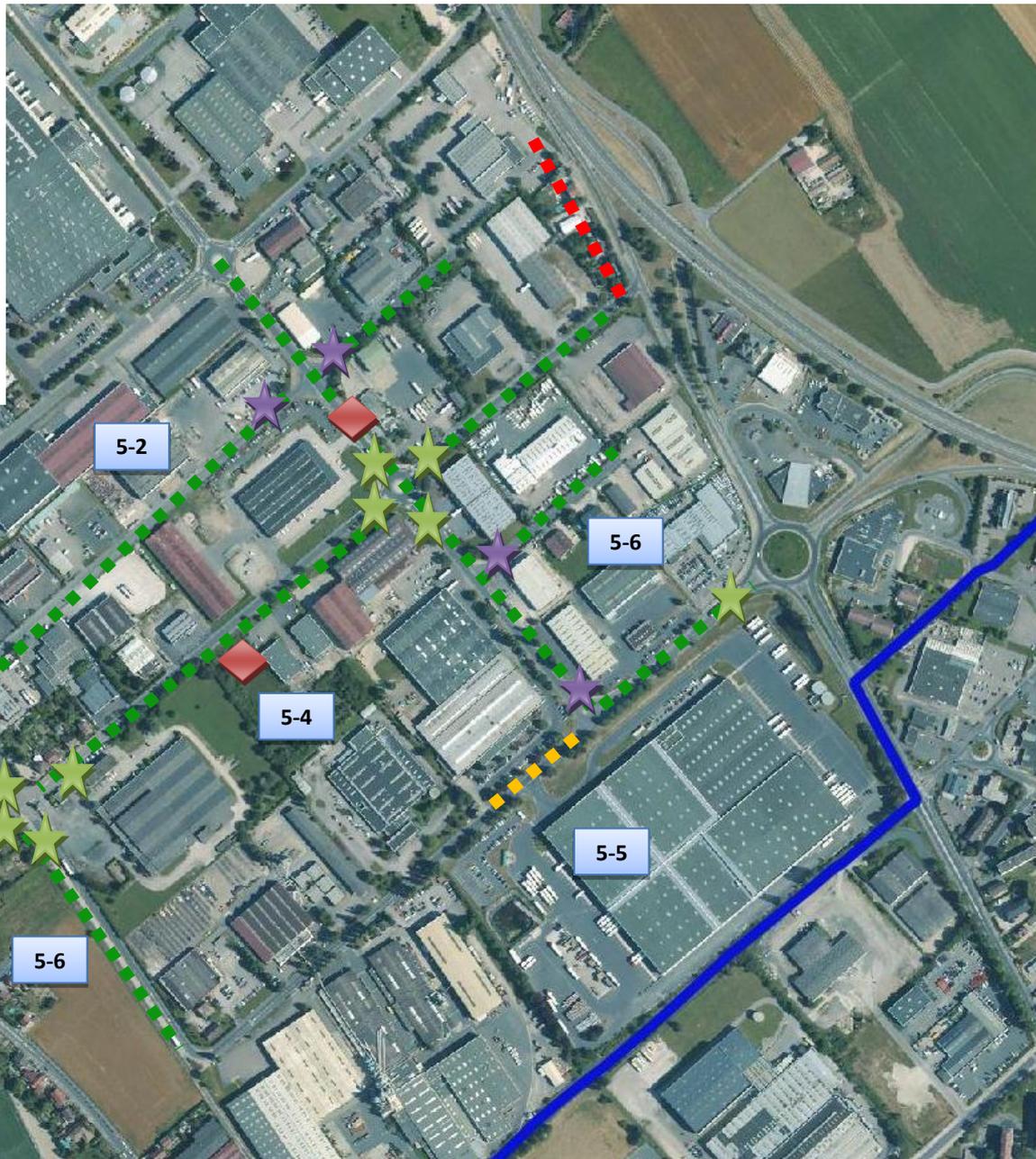
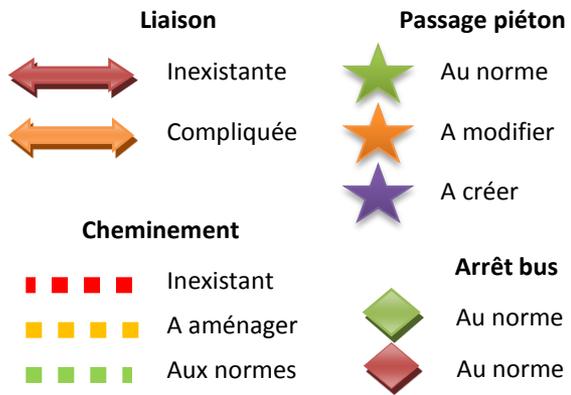
### Pistes de réflexion

Aménagement d'une traversée piétonne dans la continuité des trottoirs de part et d'autre (**voir page 15**).

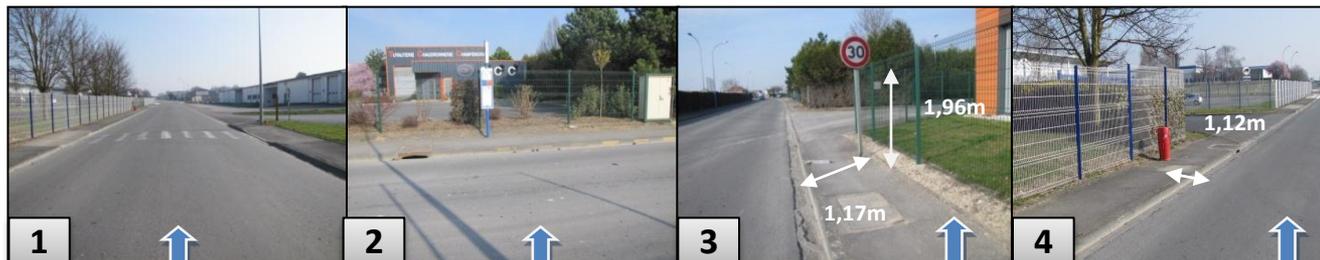
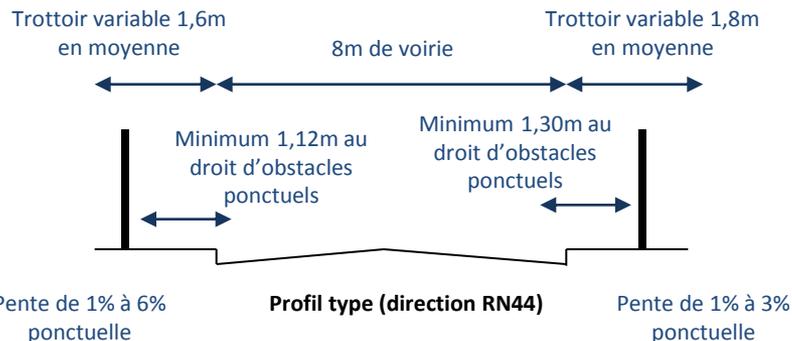
# 5 Zone Industrielle

Liaison		Passage piéton	
	Inexistante		Au norme
	Complicquée		A modifier
			A créer
Cheminement			
	Inexistant		Au norme
	A aménager		Au norme
	Aux normes		





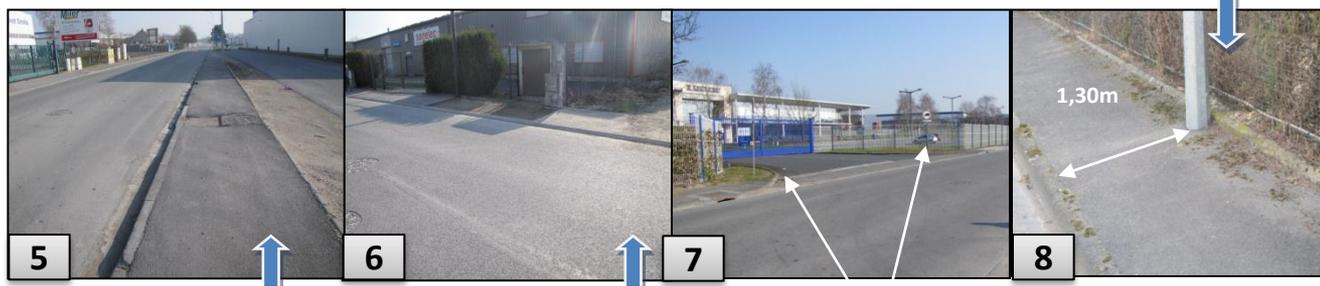
# 5-1 Rue des Moulins (partie zone industrielle) – 880m



4 passages piétons groupés sur 180m dont 2 hors normes  
Ressauts compris entre 4 et 5 cm  
Absence de bande d'éveil de vigilance

1 arrêt bus hors normes (arrêt ZI St Martin)  
Pas de quai bus  
Absence de bande d'éveil de vigilance

Largeur de trottoirs faible localement au droit de la signalétique, des mâts d'éclairage et des poteaux d'incendie.



Affaissement local important du trottoir et d'avaloirs

Revêtement inexistant localement suite travaux

Gêne locale au déplacement -Ressauts important (de 7 à 12 cm) au droit des entrées des entrepôts.

C'est une rue de transit. Elle est bordée uniquement par des entreprises et des entrepôts.

Elle est large et rectiligne favorisant la vitesse. Elle possède de larges trottoirs des deux côtés de la rue. Elle reste faiblement empruntée par les piétons, mais sert majoritairement pour des déplacements domicile-travail.

## Bilan de l'inspection

Passages piétons: Non normalisés. Absence de bordures basses et de bandes d'éveil de vigilance. il existe 4 passages piétons groupés sur une courte distance (photo 1).

Trottoirs: Dégradation local (photo 5) et revêtement inexistant localement (photo 6). Largeurs faibles localement (photos 3, 4 et 8) au droit des obstacles. Présence de ressauts au droit des entrées (photo 7).

Stationnement: Inexistant dans la rue. Risque de stationnement sur les trottoirs occasionnant une gêne dans les déplacements piétonniers.

Stations bus (Communautaire): Absence de quai et de bande d'éveil de vigilance (photo 2).

## Pistes de réflexion

Réfection locales de trottoirs et suppression des ressauts.

Mise aux normes des passages piétons et aménagement de nouveaux (voir page 15).

Mise aux normes de la signalétique verticale,

## 5-2 Rue des Grands Champs – 710m

Trottoir variable  
2,4m en moyenne

7m de voirie

Trottoir variable  
2,0m en moyenne



Minimum  
1,40m au droit  
d'obstacles ponctuels

Pente de 1% à  
2,5%  
ponctuelle

**Profil type (direction RN44)**

Pente de 1% à  
2,5% ponctuelle



La rue des Grands Champs est une rue de déserte. Elle est bordée uniquement par des entreprises. Elle est large, rectiligne et favorise la vitesse.

Elle possède de larges trottoirs des deux côtés de la rue.

### Bilan de l'inspection

Signalisation: Les hauteurs des panneaux ne sont pas toujours aux normes (**photos 2**).

Présence de poubelles et véhicules sur le trottoir (**photo 1**) gênant les déplacements.

### Pistes de réflexion

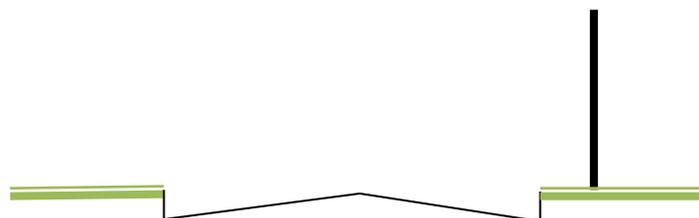
Aménagement de passages piétons aux extrémités de la rue (**voir page 15**).

## 5-3 Rue de la Noue Hermandre (zone industrielle) – 450m

Surface enherbé

7,00m de voirie

Surface enherbé



**Profil type (direction village)**



Vue depuis le village  
vers la rue de Saint-Eloi



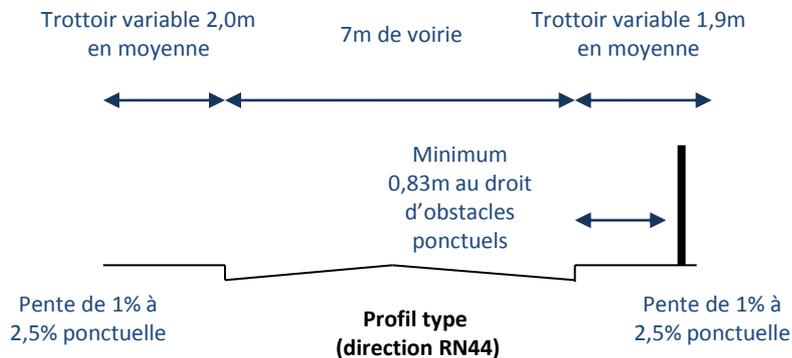
Vue depuis Rue de Saint-Eloi  
vers le village

La rue de la Noue Hermandre est une rue de desserte industrielle. Elle ne possède pas de trottoir.

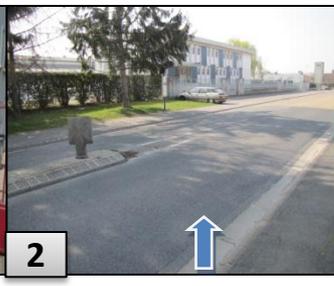
### Pistes de réflexion

Trottoirs : Aménagement

# 5-4 Rue des Dats (partie zone industrielle) – 760m



Hauteur de signalétique trop basse (< à 2,20m)



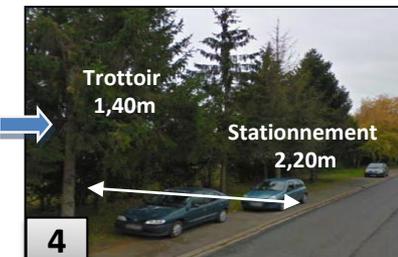
1 arrêt bus hors normes (arrêt Dats). Pas de quai bus. Absence de bande d'éveil de vigilance



Largeur de trottoirs faible localement au droit de la signalétique, des mâts d'éclairage et des poteaux d'incendie. Pas de partie contrastée sur le mobilier urbain.



L'emprise permet de réaliser un stationnement + trottoirs



La rue des Dats est une rue de transit. Elle est bordée uniquement par des entreprises et des entrepôts. Elle est large et rectiligne, favorisant la vitesse. Elle possède de larges trottoirs des deux côtés de la rue. Elle reste faiblement empruntée par les piétons, majoritairement pour des déplacements travail.

## Bilan de l'inspection

Passages piétons: Normalisés. Absence de traversée aménagées  
Sur le centre de la rue, notamment au droit de la station bus.

Trottoirs: Largeurs faibles localement (**photos 3 et 4**) au droit des obstacles.

Stationnement: Inexistant dans la rue. Risque de stationnement sur les trottoirs occasionnant une gêne dans les déplacements piétonniers. (**photo 4**).

Stations bus (Communautaire): Absence de quai et de bande d'éveil de vigilance (**photo 2**).

Signalisation: Hauteur de panneau non réglementaire (**photo 1**).

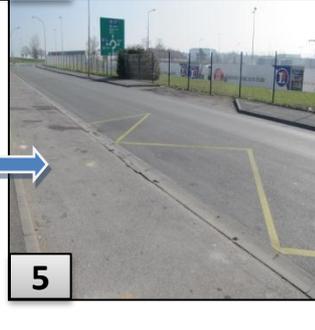
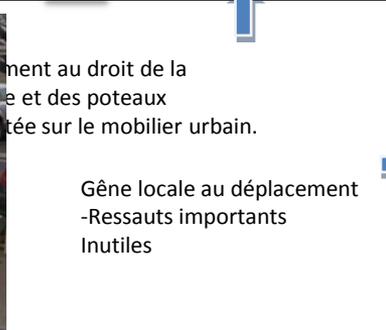
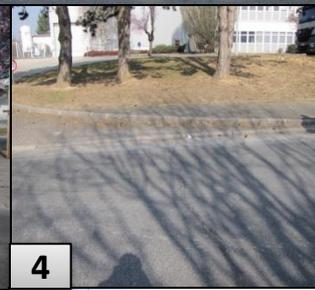
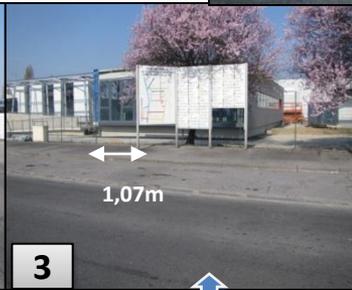
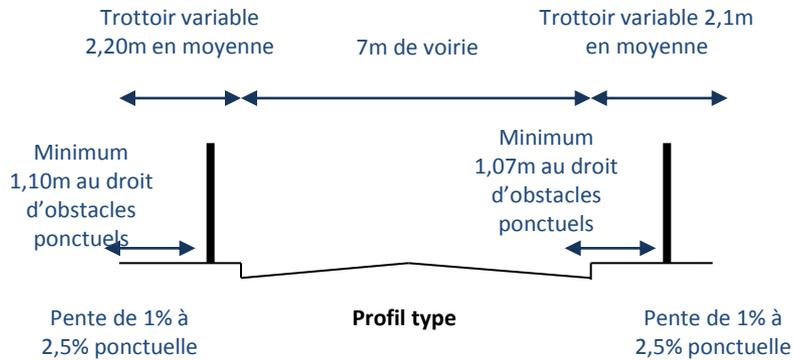
## Pistes de réflexion

Création d'un passages piétons (**voir page 15**).

Création d'un stationnement longitudinal.

Mise aux normes de la signalétique verticale,

## 5-5 Rue de l'ilet (partie publique) – 580m



Gêne locale au déplacement  
-Ressauts importants  
Inutiles

La rue de l'ilet est la rue principale de transit de la zone industrielle. Elle est le prolongement de la voie Ravel et de l'axe de contournement de St Martin pour le flux routier venant de la vallée vers Châlons

Elle est bordée uniquement par des entreprises et des entrepôts. Elle possède de larges trottoirs des deux côtés de la rue. Elle reste faiblement empruntée par les piétons, Une partie est en voie sans issue.

### Bilan de l'inspection

Trottoirs: Largeurs faibles localement (**photos 2 et 3**) au droit des obstacles. Présence de ressauts inutiles (**photo 5**) et au droit des entrées (**photo 4**).

Stationnement: Inexistant dans la rue.

Signalisation: Hauteur de panneau non réglementaire (**photo 1**).

### Pistes de réflexion

Suppression des ressauts par des bordures surbaissée.

Mise aux normes de la signalétique verticale,

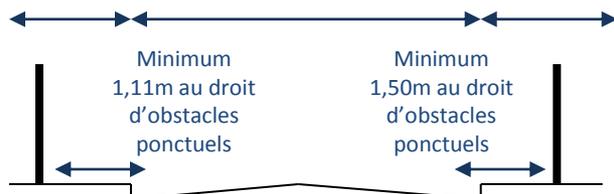
Suppression des éléments inutiles

## 5-6 Rue Raoul Follereau – 180m

Trottoir variable  
2,00 en moyenne

7m de voirie

Trottoir variable 1,9m  
en moyenne



Pente de 1% à  
2,5% ponctuelle

**Profil type**

Pente de 1% à  
2,5% ponctuelle



La rue Raoul Follereau est une impasse de desserte. Elle possède des trottoirs de deux côtés de la rue. Elle reste faiblement empruntée par les piétons.

### Bilan de l'inspection

Signalisation: Hauteur de panneau non réglementaire (**photo 1**).

Trottoirs: Largeur faible localement au droit des mâts d'éclairage (**photo 1**). Occupation locale du trottoir (**photo 2**) et gêne dans le déplacement.

Passages piétons: Absence de traversées aménagées

### Pistes de réflexion

Suppression d'un trottoir et réalisation d'un stationnement longitudinal.

Mise aux normes de la signalétique verticale,

Création d'un passages piétons (**voir page 15**). avec l'intersection de la rue Ravel.

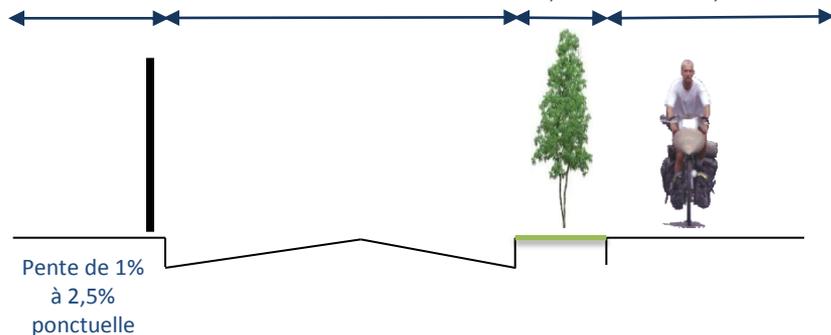
## 5-7 Rue Henri Debin (partie zone industrielle) – 300m

Trottoir variable,  
3,00 en moyenne

7m de voirie

Espace vert  
1,40m

Piste cyclable  
2,50m



Pente de 1%  
à 2,5%  
ponctuelle

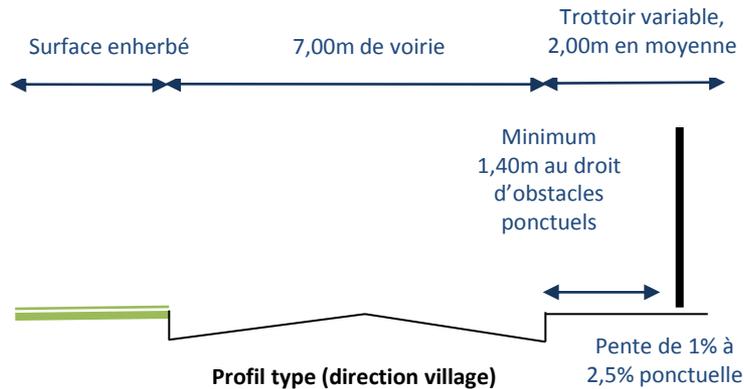


La rue Henri Debin est une nouvelle rue de transit réaménagé pour finaliser le contournement du centre de St Martin sur le Pré. La maîtrise d'œuvre a été confiée à la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne. Une piste cyclable hors chaussée lui a été rajouté et l'intersection avec la rue des Dats a été réaménagée.

### Bilan de l'inspection

Néant

## 5-8 Rue des Entrepôts – 270m



La rue des Entrepôts est une rue de desserte. Elle possède un trottoir aménagé d'un seul côté. Elle reste faiblement empruntée par les piétons.

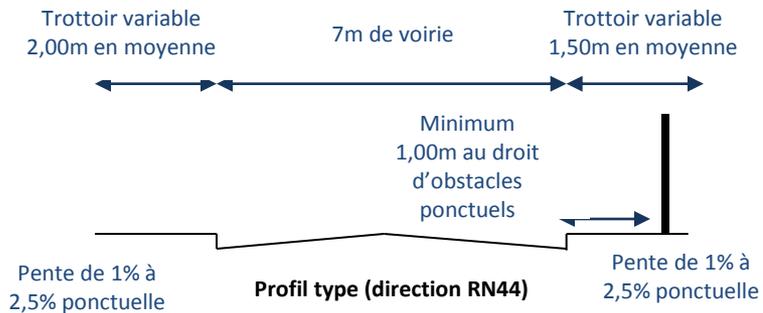
### Bilan de l'inspection

Passages piétons: Absence de traversées aménagées à l'intersection avec la rue des Grands champs et avec l'intersection de la rue du Moulin.

### Pistes de réflexion

Création de deux passages piétons ((voir page 15).

## 5-9 Rue Anne Marie Terrière (impasse) – 300m



La rue Anne Marie Terrière est une impasse de desserte. Elle possède un trottoir aménagé d'es deux côté. Elle reste faiblement empruntée par les piétons.

### Bilan de l'inspection

Trottoirs: Dégradation local (**photos 1 et 2**) Largeurs faibles localement au droit des obstacles. Végétaux dépassant sur le domaine public.

Passages piétons: Absence de traversées aménagées à l'intersection avec la rue Ravel.

### Pistes de réflexion

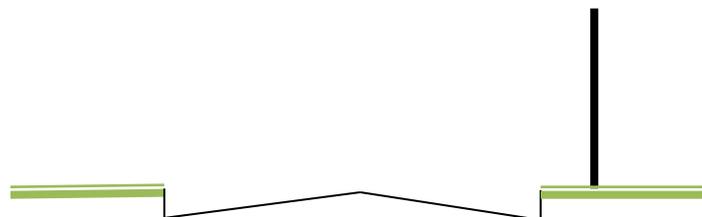
Veiller à ce que les espaces verts en limite de propriété soient entretenus

Rénovation locale de trottoir et création d'un passage piéton (**voir page 15**).



## 5-10 Rue de Saint Eloi – 700m

Surface enherbé      7,00m de voirie      Surface enherbé



Profil type (direction village)



La rue de Saint Eloi est une rue transit. Une partie est une Impasse. Elle fait partie de la zone communautaire de Recy / St Martin  
Elle ne possède pas de trottoir sauf la partie impasse.

### Bilan de l'inspection

Trottoirs: Absence d'aménagement

Passages piétons: Non normalisés. Absence de bordures basses et de bandes d'éveil de vigilance. Marquage partiellement effacé (**photo 1**).

### Pistes de réflexion

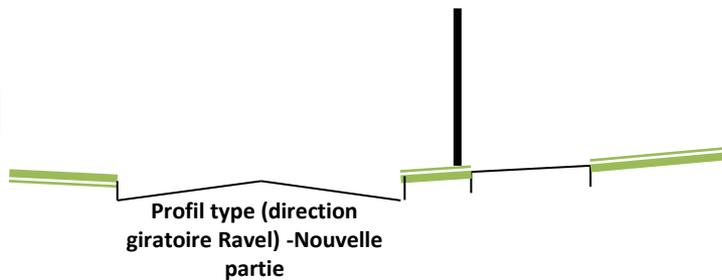
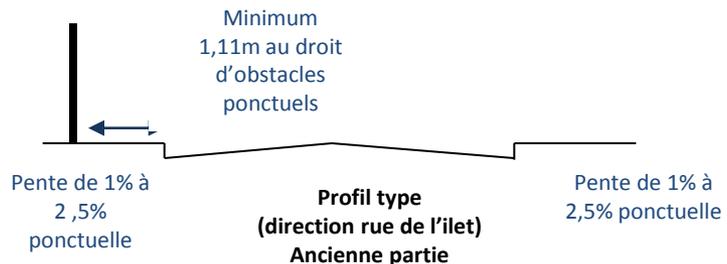
Rénovation du passage piéton (**voir page 15**).

# 5-11 Rue Charles Marie Ravel – 1500m

Trottoir variable  
3,50 en moyenne

7,50m de voirie

Trottoir variable  
3,00m en moyenne



La rue Charles Marie Ravel est l'axe principal de la zone industrielle. Elle a un rôle de transit majeur

Elle se décompose en deux parties. Une ancienne, entre la rue de l'ilet et la rue de Saint-Eloi. Une nouvelle, entre la rue de Saint-Eloi et le giratoire Charles Marie Ravel.

La seconde partie appartient à la zone communautaire de Recy / St Martin.

## Bilan de l'inspection

Passages piétons: Normalisés. Au droit des deux giratoires (**photo 3**). Partie importante de voirie non équipée.

Trottoirs: Revêtement inexistant des deux côtés sur une partie importante (**photo 2**). Présence de ressauts au droit des entrées. Absence de continuité de cheminement entre la nouvelle et l'ancienne partie (**photo 6**). Largeur faible localement au droit des mâts d'éclairage.

Stations bus (Communautaire): Absence de quai et de bande d'éveil de vigilance (**photo 1**).

## Pistes de réflexion

Réalisation de l'enrobé sur les parties de trottoirs non aménagés. Suppression des ressauts au droit des entrées.

Création de passages piétons (**voir page 15**).